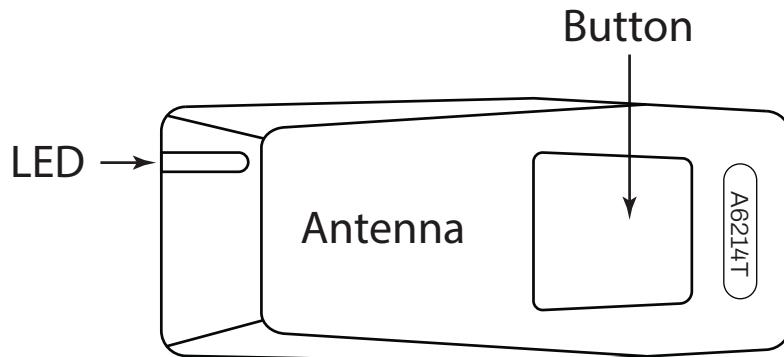


Control Center

Control Center: A6214T



The Control Center sends and receives commands or messages to and from the system. It consists of:

- The antenna, for system communication.
- The Status LED, as a visual indicator of the system's status.
- Valet button, for accessing various feature, programming, and reporting functions of the system.

Government Regulations

This device complies with Part 15 of FCC rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesirable operation.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instruction manual, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television, which can be determined by turning the equipment OFF and ON, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio / TV technician for help.

Control Center

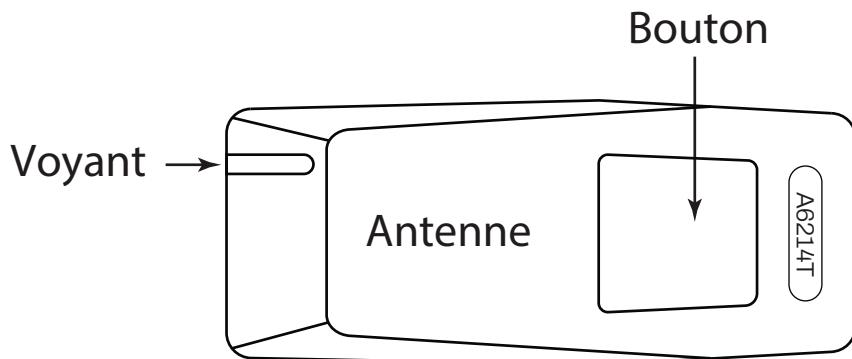
To satisfy FCC/IC RF exposure compliance requirements, the device and its antenna must maintain a separation distance of 20 cm or more from the person's body, to satisfy RF exposure compliance.

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Warning! Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this device.

Centre de contrôle

Centre de contrôle: **A6214T**



Il envoie et reçoit des commandes ou des messages du système et vers celui-ci. Il est constitué de :

- L'antenne, pour la communication du système.
- Le voyant d'état en tant qu'indicateur visuel de l'état du système.
- Le bouton Valet, permettant d'accéder à différentes fonctions, à la programmation et aux fonctions de rapport du système.

Règlementations gouvernementales

Cet appareil est conforme aux parties 1 5 des règlements de la FCC. Son utilisation est sujette aux deux conditions suivantes : (1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Ce périphérique doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences pouvant entraîner un fonctionnement indésirable.

Cet équipement a été testé et est conforme aux limites d'un appareil de Classe B, selon l'article 15 des Règles FCC. Ces limites ont été établies pour offrir une protection raisonnable contre les interférences dans le cadre d'une installation résidentielle. Cet équipement génère et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du manuel, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'existe cependant aucune garantie que des interférences ne seront pas produites dans le cadre d'une installation particulière. Si l'équipement engendre des interférences nuisant à la réception radio ou télévisuelle (ce qui peut être déterminé en le mettant hors tension, puis en le remettant sous tension), vous êtes encouragé à tenter d'y remédier en ayant recours à l'une des mesures suivantes:

Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.

Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.

Branchez l'équipement dans une prise de courant faisant partie d'un circuit différent de celui sur lequel le récepteur est branché.

Contactez le revendeur ou un technicien radio ou TV d'expérience pour obtenir de l'assistance.

L'émetteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Centre de commande

Pour satisfaire les exigences de conformité d'exposition de RF de la FCC/IC, l'appareil et son antenne doivent être tenus à une distance d'au moins 20 cm de toutes les parties du corps de l'utilisateur, à l'exception des mains et des poignets pour respecter les normes d'exposition RF.

AVERTISSEMENT! Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient annuler l'autorité de l'utilisateur à utiliser cet appareil.